



EDITORIAL

Bonjour à tous,

C'est avec beaucoup de plaisir et une profonde motivation que nous vous adressons le premier numéro de notre bulletin d'informations. L'objectif de cet outil est de favoriser et développer un échange d'informations entre directions, équipes, résidents, familles, Elus et mieux faire connaître les actions et projets menés par notre CIAS, véritable outil d'action sociale pour répondre aux besoins actuels et futurs des populations de notre territoire.

Les particularités de notre territoire nécessitent que nous poursuivions la mutation et la modernisation de nos établissements et services. L'enjeu est d'apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire en matière d'action sociale et d'offre sanitaire médicosociale auprès des personnes fragilisées, et particulièrement auprès des personnes et familles qui doivent faire face à des situations de perte d'autonomie et de dépendance.

Sous l'impulsion des Elus du territoire et de mon prédécesseur Monsieur BETIN, le CIAS a pu construire les bases d'une nouvelle organisation qu'il nous faut poursuivre et accentuer. L'objectif est de maintenir notre offre médicosociale en place (EHPAD, Résidences Autonomie, cuisine centrale) et de la développer sur le territoire du Civraisien en Poitou.

Nous nous devons d'avancer sur ces multiples chantiers inhérents à notre modernisation, en corrélation avec les besoins identifiés par les acteurs institutionnels de notre territoire : Département, Agence Régionale de Santé, Communauté de Communes.

Sur ce premier numéro, nous évoquerons avec vous les sujets suivants : qualité et déontologie, communication, formation et projets.

Bonne lecture à tous.

Sébastien HYACINTHE
Directeur du CIAS

LE CIAS en quelques chiffres...

Notre territoire :

- ✓ 40 communes
- ✓ 28 495 habitants

Nos EHPAD :

- ✓ Sur Chaunay : 50 lits
- ✓ Sur Couhé : 73 lits

Nos Résidences Autonomie :

- ✓ Sur Chaunay : 50 places
- ✓ Sur Couhé : 8 places

Notre cuisine centrale :

- ✓ 80 607 repas (en 2018)
(Âgé, scolaire, périscolaire)

Nos équipes

- ✓ 7 agents Direction / Administration
- ✓ 1 Médecin Coordonnateur
- ✓ 1 Cadre de santé
- ✓ 1 Psychologue
- ✓ 6 Infirmières
- ✓ 20 Aides-Soignants
- ✓ 3 Animatrices / Service Social
- ✓ 38 agents sociaux
- ✓ 3 agents de maintenance
- ✓ 10 cuisiniers
- ✓ 2 lingères

DEONTOLOGIE

La qualité des soins et de l'accompagnement des personnes constitue un axe central de la politique à mener auprès des personnes en perte d'autonomie et en voie de dépendance.

Prestataire de services publics, notre CIAS se doit d'assurer une politique déontologique interne soucieuse des conditions de travail, de la qualité des services rendus auprès des personnes, des familles, des partenaires.

Cette orientation interne prendra la forme d'une charte déontologique, en accord avec nos valeurs et démarche qualité, que nous travaillerons les prochaines semaines sous le pilotage des deux Directions de Pôles de Chaunay et Couhé et en relation étroite avec la Coordination des Soins.



REUNIONS DU PERSONNEL



Les 4 et 6 mars 2019, le nouveau Directeur du CIAS a souhaité rencontrer l'ensemble des équipes des sites de Chaunay et Couhé, moment fort pour tous.

Ce temps basé sur les échanges a permis de faire le point sur l'organisation du CIAS, les projets, la communication et tous les sujets jugés importants. D'autres temps de ce type seront mis en place sur l'année 2019.

SCHEMA DEPARTEMENTAL AUTONOMIE

Le 15 février, le Conseil Départemental de la Vienne conviait les acteurs sanitaires médico-sociaux du handicap et de la gérontologie à travailler sur les grandes orientations du futur schéma territorial 2020-2024. Le CIAS était représenté par M^r HYACINTHE Directeur du CIAS et M^{me} BERTHONNEAU Directrice du Pôle de Chaunay.

Cette présence nous a permis d'intégrer les futures orientations du Département de la Vienne qui souhaite mettre en place un schéma départemental incluant les différents publics concernés : petite enfance, enfance, action sociale et logement, insertion, autonomie, santé.

Notre présence a permis de conforter notre ancrage sur le territoire du Civraisien en Poitou et de réfléchir à de nouvelles opportunités de projets en lien avec les besoins du territoire et l'expertise développée par nos établissements et services.

LA FORMATION AU SEIN DU C.I.A.S.

Les prises en charge des personnes âgées et/ou en situation de handicap en perte d'autonomie ou en voie de dépendance deviennent complexes, avec des pathologies de plus en plus lourdes. Les responsabilités des gestionnaires nécessitent d'accompagner par la formation les personnels de leurs établissements et services.



Afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins, notre CIAS forme l'ensemble des agents qu'ils soient intervenants, soignants ou administratifs. Cet effort doit s'intensifier, en se basant sur les orientations légales et réglementaires, les besoins des personnels et les besoins des résidents. Cette démarche s'inscrit dans la logique d'évaluation des personnels mise en place.

Concernant la prise en charge des résidents, plusieurs thématiques de formations peuvent être suivies : premiers secours, accompagnement à la fin de vie, gestion de la douleur, relation d'aide, manutention de personnes...

Pour 2019, l'enjeu sera de renforcer l'accès à la formation pour l'ensemble de nos agents pour développer la qualité des services que nous devons délivrer auprès des résidents et familles au sein de nos établissements, ainsi qu'auprès des bénéficiaires des autres services mis en place.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Le plan santé au travail 2016-2020 nécessite d'agir en amont des atteintes à la santé en donnant la priorité au développement d'une culture de prévention qui envisage le travail comme porteur de santé et de bien-être des travailleurs. C'est dans cette optique que l'ARS Nouvelle Aquitaine a lancé un appel à candidatures pour soutenir les interventions d'innovations territoriales entre établissements et services personnes âgées participant à l'amélioration de la qualité de vie au travail.



Le CIAS du Civraisien en Poitou s'est joint à deux établissements du territoire pour répondre à cet appel à candidatures pour lequel nous avons reçu un avis favorable. Cette réponse s'est construite sur la base de deux constats : prendre soin de ceux qui soignent et favoriser le lien entre bonnes conditions de travail et qualité des soins.

La démarche inter-EHPAD est lancée depuis le mois de février 2019 et son architecture s'établira en deux phases : une phase de diagnostic et restitution des résultats de mars à septembre 2019, suivie d'une phase plus opérationnelle à partir d'octobre 2019 avec la construction et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour chaque établissement concerné par le projet.

L'objectif final de cette démarche est de développer une culture de la prévention et favoriser une meilleure qualité de vie au travail au sein des établissements et services du CIAS.